

L'honorable ministre des Finances m'a demandé ce que nous avons à suggérer; eh bien! nous sommes toujours prêts à servir les intérêts bien entendus de notre pays, mais je proposerais au Gouvernement de tenter un effort pour tirer cette industrie de l'état où elle languit d'une année à l'autre; car cet auxiliaire est indispensable à l'agriculture. J'appellerai à ce propos l'attention de l'honorable ministre sur une brochure traitant des lainages et des tissus de laine, brochure qu'il a dû lire et que je considère comme exposant la question d'une manière qui dénote un soin extrême et une grande habileté. M. E. B. Biggar en est l'auteur. J'y relève la phrase suivante:

L'élément fondamental de l'industrie des lainages, c'est la laine; et pour rétablir cette industrie au Canada, il faudrait la protéger au moyen d'un système qui, commençant à l'élevage des moutons, s'étendit progressivement au fileur, au tisserand, au tricoteur et jusqu'au fabricant de vêtements.

Je relève dans le "Yorkshire Post" une autre phrase ayant trait à l'attitude de la Dominion Sheep Breeders' Association sur cette question:

Les partisans de l'imposition de droits sur les laines prétendent que si l'on protégeait les fabricants au moyen de droits compensatoires, tout en frappant d'un droit les laines brutes, on verrait surgir sur le territoire canadien un grand nombre de fabriques de tissus de laine peignée auxquels les laines de provenance canadienne conviennent admirablement. A l'heure actuelle, ces laines s'exportent aux Etats-Unis, où elles servent à la fabrication de ce qu'on appelle "les meilleurs tissus du monde". Rien ne s'oppose à ce que les fabricants de lainages et les producteurs de laine s'entendent pour rétablir une industrie qui devrait compter parmi les plus importantes du pays.

Il est en conséquence résolu que le comité chargé d'avoir une entrevue avec les autorités d'Ottawa nomme un sous-comité qui rencontrera les représentants des fabricants de lainages et discutera la situation avec eux.

Quant à ce qui arriverait si nous venions à nous protéger nous-mêmes, à protéger les cultivateurs et les industriels du Canada, qu'il me soit permis de donner lecture de quelques lignes d'une interview accordée au représentant du "Dewsbury District News", le 20 septembre 1908, par un fabricant de Batley, un des plus grands fabricants d'Angleterre:

Au Canada l'approche de l'élection générale cause de grandes inquiétudes. On sait ici que les fabricants canadiens souffrent énormément de la concurrence anglaise.

C'est ainsi qu'on envisage la question en Angleterre. Après lui avoir fait d'autres questions, on lui demanda:

"Ne feriez-vous pas bien d'établir des laineries au Canada?"—"Sans aucun doute", répondit-il sans hésiter. "Ces années dernières, nous avons dépensé beaucoup d'argent en machinerie nouvelle. Si nous avions ins-

tallé cet outillage au Canada, nous aurions pu, à la faveur du tarif actuel, réaliser de gros profits; et si l'on relève le tarif de façon à exclure nos produits, on verra des maisons anglaises établir au Canada de nouvelles laineries qui feront concurrence aux industriels canadiens sur leur propre territoire."

Sir WILFRID LAURIER: Très bien.

M. LENNOX: Comme mon très honorable ami, je dis de tout cœur: Ecoutez!

Autrement dit, si nous protégeons nos concitoyens au lieu des fabricants anglais et autres—et à cet égard, charité bien ordonnée commence par soi-même—nous verrons se répéter ce que 130 fabricants américains ont déjà fait—la maison Deering est de ce nombre—en établissant des succursales au Canada. Au dire de ce fabricant de Batley, si nous avions pris des mesures pour protéger l'industrie canadienne ou s'il avait plu à la divine Providence de porter les conservateurs au pouvoir, de leur permettre de veiller aux intérêts du peuple canadien, les fabricants anglais seraient venus établir des laineries au Canada.

Les fabricants ne doivent pas penser que c'est dans la protection qu'ils trouveront le salut. S'ils sont incapables de fabriquer les tissus à un prix convenable, la concurrence les fera disparaître, dussions-nous pour cela être obligés d'établir des fabriques au Canada.

Si pour protéger nos intérêts il devient nécessaire d'établir une lainerie au Canada, nous serons prêts à le faire dès l'année prochaine et à faire des offres avantageuses à nos employés pour les déterminer à partir.

Le premier ministre et son collègue des Finances doivent se rendre compte qu'il ne leur reste d'autre alternative que de rendre justice à la population canadienne, qu'au lieu de permettre que les produits étrangers ou de provenance anglaise viennent créer la ruine de nos établissements industriels, mieux vaut favoriser une saine concurrence qui ne provoque pas de relèvement des prix; ils doivent se rendre compte qu'en agissant de la sorte, on verra un grand nombre de maisons anglaises et autres établir au Canada des succursales et donner au commerce des lainages un essor formidable.

J'appelle l'attention du premier ministre sur la phrase suivante où le fabricant en question touche au point sensible:

Le pis de l'affaire, c'est qu'une forte protection douanière chasse l'industrie de notre propre pays, ce qui implique une perte pour nos municipalités en ce qu'elles voient diminuer le chiffre des recettes qu'elles tirent du gaz, de l'électricité et des contributions; perte aussi pour les boutiquiers.

L'élévation du tarif douanier du Canada impliquant une perte à l'étranger et en Angleterre, il s'ensuit, au dire de ce fabricant, qu'il faut transporter les établissements industriels dans le pays protégé par un tel tarif, ce qui a pour effet de grossir les recettes des municipalités de ce même pays. Voilà qui mérite d'être considéré.